

LETTRE D'INFORMATION



La réglementation sur les pesticides évolue Modifions nos pratiques de jardinage

Ce qui change au 1er janvier 2019 ...

A partir du 1er janvier 2019, la détection et l'utilisation de pesticides seront interdites pour les jardiniers amateurs, à l'exception des produits de biocontrôle (1), à faible risque ou utilisables en agriculture biologique. Pour les passionnés de jardinage, jardiner au naturel deviendra indispensable !

Conseils de jardinage au naturel par V. Le Guen



Responsable des espaces verts à Pleyber-Christ, commune à zéro phyto depuis deux ans.

Comment adopter des pratiques de jardinage sans utiliser de pesticides?

Dans la commune, nous pratiquons le paillage des sols. Vous pouvez valoriser vos tailles d'arbustes et les feuilles d'arbre pour couvrir le sol. De plus, nous mettons des plantes couvre sol comme le lierre ou le géranium vivace afin de limiter la propagation des "mauvaises herbes" au niveau des massifs. Cela rend le sol plus frais et limite notre utilisation en eau.

Avez-vous des astuces à nous donner pour l'entretien des pelouses?

Les particuliers peuvent scarifier leur pelouse et la regarnir tous les deux ou trois ans. Il faut empêcher que celle-ci ne se dégrade trop afin d'éviter que les mauvaises herbes n'apparaissent. Il faut essayer d'avoir dans la mesure du possible, une pelouse assez dense et compacte.



En effet, arroser la journée quand il fait chaud et humide peut favoriser l'apparition de champignons (ronds de sorcière, rouille).

Et les animaux nuisibles?

Par exemple pour lutter contre la prolifération des limaces, vous pouvez mettre un mélange d'eau et de bière dans une coupelle près de votre potager.

Comment limiter la pousse des mauvaises herbes?

Pour lutter contre les "mauvaises herbes", nous avons mis en place des gazons fleuris. Dans les allées, nous mettons un mélange de sable, de chaux et de ciment qui va rendre plus difficile l'enracinement des adventices. Nous utilisons aussi le géotextile sur lequel nous déposons du sable afin de faciliter l'arrachage des "mauvaises herbes". De plus, nous essayons d'enherber au maximum afin de limiter leur propagation. Pour ce qui est des outils, nous utilisons principalement la binette, le brûleur, la tondeuse et le débroussaillieur.

J'ajouterai pour terminer que dorénavant nous conservons certaines espèces considérées comme des "mauvaises herbes" comme par exemple les pâquerettes ou le trèfle. Nous essayons quand même de faire en sorte qu'elles ne deviennent pas trop envahissantes.

2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini ! *

Qu'est-ce qu'on attend pour jardiner au naturel ?

Retrouvez toutes les astuces sur le site :
www.jardinaunaturel.org

* Produits phytosanitaires interdits de vente, de détention et d'utilisation des produits de biocontrôle. D'autres règles ou utilisations en agriculture biologique à partir du 1er janvier 2019 (voir Label).



Lexique:

(1) biocontrôle : produit utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte contre les ennemis des cultures (microorganismes, substances naturelles).

Comment prévenir les maladies?

Pour prévenir les maladies, il est préférable d'arroser les plantes le soir.

l'aménagement de la minoterie de Penzé. Ce moulin situé à la limite de salure des eaux constituait le premier obstacle à la migration des poissons. Les travaux d'arasement partiel du seuil ont permis de restaurer la libre circulation des espèces à partir d'un coefficient de marée de 51 contre 80 auparavant.



Poisson migrateur emblématique de nos rivières, le saumon de l'Atlantique (*Salmo Salar*) subit des pressions anthropiques et climatiques rendant difficile l'accomplissement de son cycle biologique. Les fleuves côtiers bretons comme la Penzé sont, aujourd'hui, une place forte pour la sauvegarde de cette espèce. Ici, le relief façonne des rivières à la granulométrie et à l'oxygénation importantes qui sont des caractéristiques indispensables pour la reproduction et la croissance des juvéniles.



Afin de participer activement à la préservation des poissons migrateurs, le Syndicat Mixte du Haut-Léon a accompagné

Pour en savoir plus

La qualité de l'eau pour l'année hydrologique 2017-2018

Evolution des teneurs en nitrates (concentrations maximales)

	Concentration en mg/l (oct 2017 à sept 2018)	Evolution par rapport à 2016-2017
Ruisseau de Carantec Carantec	60	↓
Eon Plouénan	64	↓
Penzé + Coatoulzac'h Taulé / Guiclan	36	↓
Coatoulzac'h / Penhoat St Thégonnec Loc Eguiner / Taulé	35	↑
Penzé / Coz Pors St Thégonnec / Guiclan	27	↑

Les concentrations en nitrates diminuent

régulièrement depuis quinze ans sur l'ensemble du bassin versant de la Penzé, de 1 à 3 mg/l/an selon les stations.

Analyse de la présence de glyphosate

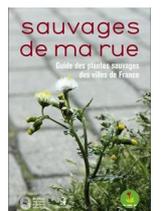
Le glyphosate est un herbicide à usage agricole et non agricole détecté régulièrement sur l'ensemble des cours d'eau bretons. Cependant, sur la dernière année hydrologique (octobre 2017 à septembre 2018) cette molécule n'a pas été retrouvée au niveau des deux prises d'eau du bassin versant de la Penzé (Penzé/Coz Pors et Coatoulzac'h/Penhoat).



Téléchargeable sur : www.jardiner-autrement.fr

www.jardinaunaturel.org
www.mce-info.org
www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr
www.observatoire-eau-bretagne.fr
www.eaufrance.fr

Sauvages de ma rue, guide des plantes sauvages des villes de France / Nathalie Machon




Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU 2 NOV. 2018 > 02 MAI 2019



Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, sécheresses, risque d'inondation... Les questions de l'eau vous intéressent ? Répondez en ligne à la consultation du comité de bassin Loire-Bretagne et de l'État, et participez à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations. La consultation est ouverte du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr.

CONTACTS

Newsletter mise en ligne sur le site : www.syndicat-haut-leon.fr
 Editée à 300 ex par le Syndicat Mixte du Haut Léon
 ZA de Mes Ménez
 29410 - SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
syndicat.hautleon@wanadoo.fr
 02 98 79 64 89

Directeur publication : Stéphane LOZDOWSKI
 Rédaction / contact : Techniciens du Syndicat
 Crédits photo : SMHL
 Conception : SMHL
 Remerciement à Vincent Le Guen